# Mise à Jour sur la relocalisation

## 12 April 2026



*Newly constructed shelters to house newly relocated families in Kouchaguine-Moura site. ©UNHCR/ B. Daldigue April 2026*

## Faits marquants – La semaine en bref :

- Les 7 et 9 avril, deux convois ont relocalisé en toute sécurité 208 ménages (839 réfugiés) d'Adré vers Kouchaguine-Moura dans le cadre de la relocalisation accélérée.
- Un appui protection a été apporté à 196 personnes à besoins spécifiques (PBS) afin d'assurer un déplacement sûr et digne.
- Le dispositif logistique comprenait 10 camions (5 pour les passagers, 5 pour les bagages), 8 véhicules légers pour les PBS, une ambulance et un véhicule d'escorte armé.
- 240 abris ont été achevés et attribués aux nouveaux arrivants (170 abris familiaux et 70 tentes).
- 42 m³ d'eau potable ont été distribués entre le 7 et le 10 avril 2026.
- 121 ménages (302 personnes) ont été relocalisés par le processus normal de relocalisation, depuis Tine/Kariari (Wadi Fira) et la frontière d'Adré (Ouaddaï) vers Oure-Cassoni (54 ménages, soit 142 personnes) et le site de Dougui (67 ménages, soit 160 personnes).

## Aperçu des déplacements

Depuis avril 2023, le Tchad a accueilli près de 920 000 nouveaux arrivants en provenance du Soudan, dont 707 665 dans la province de Ouaddaï, l'un des principaux points d'entrée et zones de concentration des populations réfugiées dans l'est du pays. Si l'on ajoute à ce chiffre les populations réfugiées déjà présentes, le Tchad accueille désormais plus de 1,3 million de réfugiés soudanais.

À ce jour, plus de 616 000 personnes ont été relocalisées dans 23 sites de réfugiés et 37 villages d'accueil à travers l'est du Tchad, dont 1 394 en mars 2026. Cependant, plus de 243 000 réfugiés demeurent dans les zones frontalières, principalement autour d'Adré, où près de 235 000 réfugiés continuent de vivre dans des sites spontanés dans des conditions d'extrême précarité.

Dans ce contexte, et à la suite d'efforts conjoints de plaidoyer menés par le HCR, son homologue gouvernemental, le CNARR, et ses partenaires, quelque 453 hectares de terres ont été officiellement alloués par les autorités pour l'extension des sites existants et l'accueil des réfugiés, notamment :

- Aboutengué : 96,7 ha – capacité estimée à 15 000 réfugiés
- Arkoum : 119,15 ha – capacité estimée à 26 000 réfugiés
- Kouchaguine Moura : 37 ha – capacité estimée à 5 000 réfugiés
- Metché : 200 ha – capacité estimée à 30 000 réfugiés

En coordination avec le gouvernement tchadien, le plan de relocalisation convenu par les parties prenantes a officiellement démarré début avril 2026.

## Mise en œuvre de la relocalisation des réfugiés

Des efforts de relocalisation accélérée ont débuté dans la province de Ouaddaï le 7 avril 2026, sous la direction du HCR, en collaboration avec les agences des Nations Unies, ses partenaires et en étroite coordination avec les autorités nationales et locales. Cette coordination inclut notamment les homologues gouvernementaux, la Commission nationale pour l'accueil et la réintégration des réfugiés et des rapatriés (CNARR) et le Détachement pour la protection des humanitaires et des réfugiés (DPHR), afin de garantir un déplacement sûr et digne des réfugiés.

Cette phase accélérée s'appuie sur les efforts de relocalisation antérieurs qui progressaient à un rythme limité en raison de contraintes de financement. De nouvelles contributions des États-Unis et de l'OCHA, ainsi que de l'ARADA, des Émirats arabes unis, du Koweït et de l'Italie, ont permis d'intensifier les relocalisations et d'investir dans les infrastructures des sites, facilitant ainsi le transfert des réfugiés hors des zones frontalières.

Dans un contexte marqué par des défis sécuritaires persistants, l'opération vise à renforcer la protection des réfugiés, à améliorer l'accès aux services essentiels et à réduire la pression sur Adré et les communautés d'accueil. Cette approche est conforme aux normes de protection du HCR, qui recommandent l'implantation des sites de réfugiés à au moins 50 km des frontières, et s'aligne sur les directives du gouvernement visant à relocaliser les réfugiés hors des zones frontalières. Elle s'inscrit également dans une perspective de solutions durables, en cohérence avec l'approche territoriale intégrée et le triple lien humanitaire-développement-paix.

Dans le Ouaddaï, l'opération donne priorité au transfert des réfugiés pré-enregistrés vivant actuellement dans des sites spontanés à Adré vers des sites planifiés et sécurisés situés plus à l'intérieur du pays. Parallèlement, les nouveaux arrivants fuyant la recrudescence des violences à El Fasher depuis fin octobre 2025 continuent d'être pré-enregistrés et relocalisés vers le site de Dougui ou d'autres sites désignés, en fonction de leurs préférences et des disponibilités.

Cette phase accélérée vise la relocalisation de 35 000 réfugiés arrivés depuis avril 2023 et vivant dans des centres de transit, des sites spontanés et des villages d'accueil le long de la frontière d'Adré. Ils seront relocalisés à Kouchaguine Moura, Arkoum, Metché et Aboutengué, où la capacité d'accueil a été renforcée et où des infrastructures essentielles — notamment des abris d'urgence, des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) et d'autres services de base — sont en cours de développement.



## Avancement et préparation de la relocalisation

L'opération a démarré avec succès grâce à deux convois qui ont transporté 839 personnes issues de 208 ménages vers le site de Kouchaguine-Moura.

- Les préparatifs ont inclus des réunions de conjointes de coordination, des évaluations des besoins ainsi que la validation des plans opérationnels et de communication. Des messages destinés à la communauté ont également été élaborés afin de renforcer le partage d'informations et l'engagement des réfugiés tout au long du processus.
- La réinstallation est volontaire, et une assistance est fournie à l'arrivée, notamment sous la forme de nourriture et d'eau (en espèces ou en nature).
- L'itinéraire de relocalisation pour la phase initiale est Adré – Farchana – Kouchaguine, avec un temps de trajet d'environ cinq heures. Compte tenu du séjour prolongé des réfugiés à Adré, **aucune limite de poids n'est appliquée aux bagages**.
- Les personnes éligibles comprennent les réfugiés soudanais enregistrés vivant dans les sites de transit et les sites spontanés d'Adré. La relocalisation se poursuivra jusqu'au 21 septembre 2026, avec une intensification progressive des mouvements.

**Défis** : les autorisations relatives à l'extension de la construction d'abris à Arkoum restent toujours en attente, malgré les démarches et les plaidoyers en cours pour accélérer le processus.

## Soutien logistique

Le dispositif de transport déployé pour la relocalisation comprenait 10 camions, dont 5 dédiés aux passagers et 5 aux bagages, 8 véhicules légers réservés aux personnes à des besoins spécifiques, une ambulance et un véhicule d'escorte armée, garantissant des déplacements sûrs, organisés et conformes aux normes de protection.




*Embarquement des ménages réfugiés à Adré vers le site de Kouchaguine Moura. ©UNHCR/Farchana.*



Politique relative aux bagages (pratique actuelle) : À ce stade, aucune limite officielle n'a été imposée en matière de poids ou de volume de bagage, compte tenu du séjour prolongé des réfugiés — près de trois ans — dans les sites spontanés d'Adré. Des contrôles sont néanmoins effectués afin d'empêcher le transport de marchandises à caractère commercial et d'assurer la sécurité et le bon déroulement des opérations de relocalisation.

## Défis opérationnels

- Le contrôle des bagages reste un défi majeur, notamment en raison des risques liés au transport de marchandises à caractère commercial. Il est donc nécessaire de renforcer le mécanisme de contrôle, notamment à travers :

Des vérifications conjointes menées par le DPHR, de l'utilisation de détecteurs de métaux et du soutien des volontaires de la Croix-Rouge tchadienne pour les procédures d'identification et de chargement de bagages.

Par ailleurs, l'élaboration des directives claires relatives à la franchise des bagages est nécessaire pour s'assurer de la cohérence, de la prévisibilité, du respect des règles tout au long des opérations de relocalisation.

Des conditions d'accueil adéquates sur les sites de destination restent également cruciales pour garantir la durabilité et l'efficacité de relocalisation à moyen et long terme, en particulier dans un contexte d'intensification progressive des mouvements

## Abris et articles non alimentaires

**Abris d'urgence** : Au total, 240 abris ont été achevés et attribués aux nouveaux arrivants, comprenant 170 abris familiaux et 70 tentes. En outre, 723 structures d'abris ont été construites, dont 200 recouvertes de bâches.

**Abris semi-durables** : la structure de 38 abris a été achevée. Ceux-ci sont actuellement en attente du troisième et dernier versement du programme « Cash for Shelter » pour la réalisation des travaux de toiture. Par ailleurs, 97 abris supplémentaires sont en cours de construction : les travaux de maçonnerie sont en cours et le deuxième versement est attendu pour finaliser l'élévation des murs.

**Mise en place du site** : Le site de Kouchaguine-Moura accueille actuellement 5 455 familles (25 070 réfugiés). Initialement établi sur 400 hectares alloués par le gouvernement tchadien en février 2020, le site a récemment été étendu en 2026 de 35 hectares supplémentaires, permettant l'accueil de 5 000 réfugiés relocalisés depuis les zones frontalières.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil, des hangars communautaires temporaires sont en cours de construction. Ces mesures provisoires resteront en place jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des abris d'urgence.

**Planification et extension des abris** : Au total, 5 500 abris d'urgence sont en cours de construction, dont 3 000 à Kouchaguine Moura et 2 500 à Arkoum, réalisés par des entrepreneurs locaux. L'attribution des abris se fait progressivement, au fur et à mesure que les unités sont achevées.

**Perspectives de relocalisation dans d'autres provinces :** Parallèlement, d'autres objectifs de relocalisation sont prévus dans plusieurs régions, notamment 1 500 réfugiés sur le site de Kerfi (province de Sila) et 3 500 réfugiés sur les sites de Touloum, Marassabré et Maiba (province de Wadi Fira). Cette approche progressive et géographiquement diversifiée vise à réduire la pression sur les zones frontalières tout en garantissant des conditions de vie plus sûres et un accès rapide à l'aide d'abris.

## Coordination

La relocalisation des réfugiés depuis Adré vers les sites prévus s'effectue dans le cadre d'une coordination interinstitutionnelle étroite, sous la direction du HCR, en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales et les partenaires humanitaires.

En amont des mouvements, une réunion de coordination et de sensibilisation s'est tenue le 7 avril 2026 sur le site spontané d'Adré avec les chefs de communauté et les principaux partenaires (HCR, PAM, ACTED, MSF CH, ACF, DRC, APLFT, AFJT, PUI et la Croix-Rouge tchadienne). La réunion a permis de présenter les objectifs du programme, le calendrier, les sites de destination et l'approche de mise en œuvre sous la supervision du gouvernement. Les dirigeants communautaires ont exprimé leur soutien tout en soulevant des préoccupations concernant les conditions d'accueil, la logistique des transports et l'accès à l'aide, auxquelles les partenaires ont répondu en apportant des précisions sur les travaux d'infrastructure en cours et le soutien prévu.

Pendant la relocalisation, le CNARR et le DPHR assurent la supervision gouvernementale, la facilitation de la sécurité et les autorisations de déplacement, tandis que la Croix-Rouge tchadienne apporte son soutien à la gestion des foules et aux procédures d'embarquement. Les partenaires opérationnels – notamment l'AIRD, l'APLFT, le JRS et l'IRC – apportent leur contribution dans les domaines de l'hébergement, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), de la protection, de la santé et de l'engagement communautaire, tant sur les sites de départ que sur les sites d'accueil. Cette approche coordonnée garantit des déplacements sûrs, ordonnés et dignes, une aide rapide à l'arrivée et un partage efficace de l'information entre toutes les parties prenantes.

## Prochaine étape

Le HCR réaffirme son engagement à réinstaller tous les réfugiés actuellement présents le long de la frontière entre le Tchad et le Soudan dans des sites sûrs et planifiés, intégrés à leur environnement territorial. Malgré des progrès notables, d'importantes lacunes subsistent, notamment un financement insuffisant par rapport aux besoins, des demandes croissantes en matière d'infrastructures sociales (éducation, santé, moyens de subsistance) et la nécessité d'un soutien accru aux communautés d'accueil. Le HCR appelle à un engagement accru des donateurs et à une mobilisation renforcée des partenaires, ainsi qu'à une action coordonnée de toutes les parties prenantes, afin de garantir une réponse globale, viable et durable.

## Témoignages des bénéficiaires




*« Je m'appelle Ali. Je suis un réfugié soudanais et j'ai vécu environ six mois dans le camp spontané d'Adré. Depuis mon arrivée, ma situation est très difficile. Nous vivons dans des conditions extrêmement difficiles, avec de graves pénuries de nourriture, d'eau potable, de soins de santé et de conditions de vie décentes. Malgré ces difficultés, nous avons fait preuve de patience. Aujourd'hui, par la grâce de Dieu, nous sommes profondément reconnaissants d'avoir l'opportunité d'être relogés. Ce relogement représente un immense espoir pour nous : l'espoir de vivre dans un environnement meilleur avec de meilleures conditions de vie. Nous espérons que ce nouveau chapitre nous permettra de retrouver la stabilité, la dignité et l'espoir en l'avenir. »*

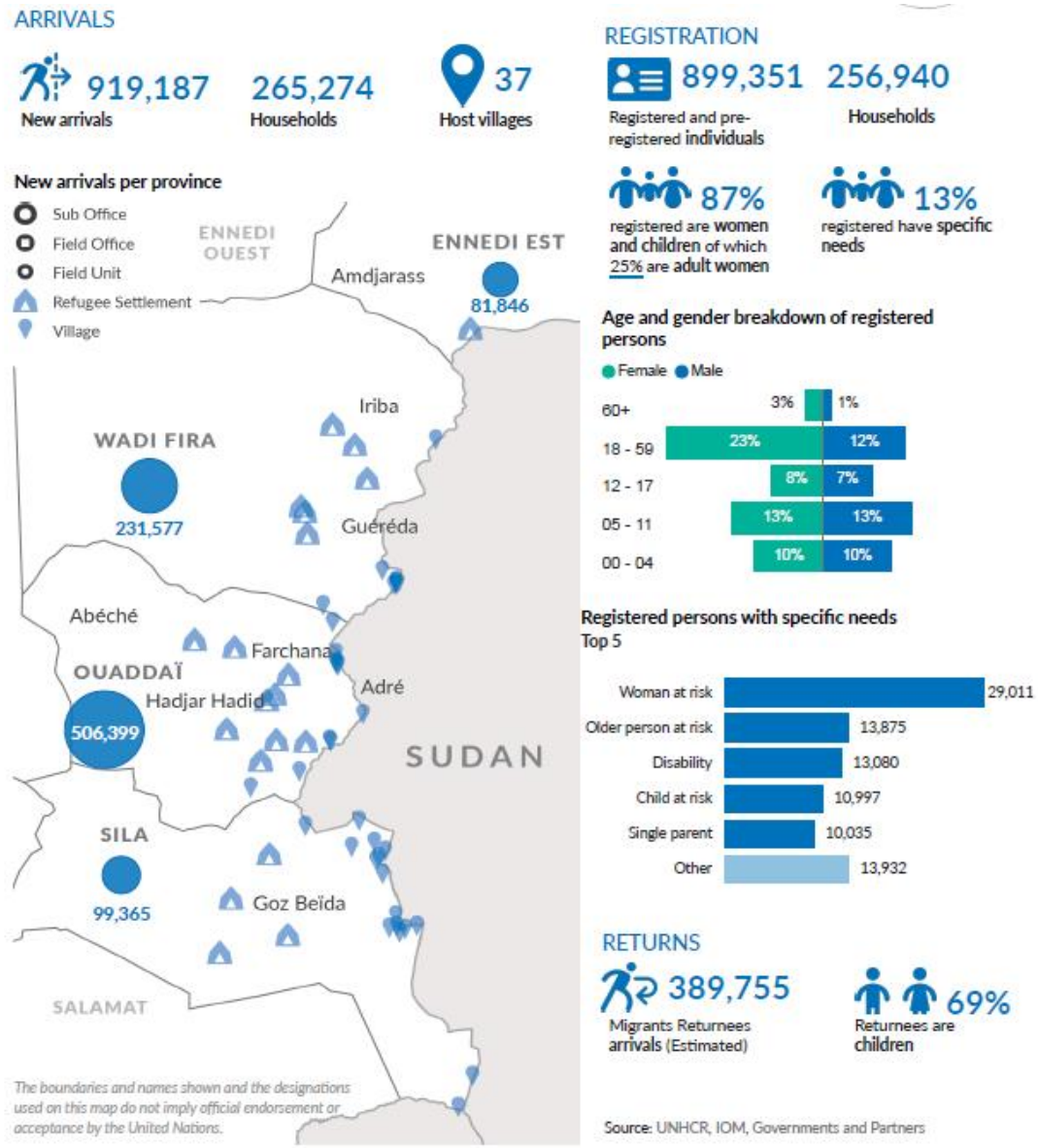
Mohamed, un jeune réfugié d'une trentaine d'années habitant au site spontané d'Adré.



« Depuis ce matin, nous attendons le départ. Comme vous pouvez le voir, les gens sont assis en groupes, parfois depuis longtemps. Pendant que nous attendons, nous discutons entre nous des difficultés auxquelles nous sommes confrontés dans ce campement improvisé. Malgré tous ces problèmes, ce qui compte le plus pour nous, c'est que le départ ait lieu. Même si cela se fait plus tard, voire au cours d'une deuxième nuit, nous gardons espoir. Avec l'aide de Dieu, j'espère que tout le monde pourra partir ensemble et commencer une nouvelle étape dans de meilleures conditions ».

Fatime, une jeune réfugiée soudanaise vivant au site spontané d'Adré.

## UNHCR présence à l 'Est du Tchad




## CONTACTS - COORDINATION OFFICE, ABECHE

**Isaac Tiantse Takamgno**, Principal Situation Coordinator, tiantse@unhcr.org

**Danielle Dieguen,** Reporting Officer, dieguend@unhcr.org